

Comité des Victimes du Bruit et de la pollution

Bureaux : 37 Bd Saint-Martin - 75003 Paris — Tél : 01 45 87 82 45 - Fax : 01 45 35 27 79

Site Internet : <http://www.sos-bruit.com> — Email : contact@sos-bruit.com

Président : Thierry OTTAVIANI — Secrétaire général : Jean-Claude DELARUE

Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 21 février 2008

Monsieur le Président de la République,

Après plusieurs courriers adressés au Préfet de la région Ile-de-France et au Préfet de l'Essonne — lesquels sont restés sans réponse — notre association s'adresse à vous, Monsieur le Président de la République Française.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le cas de Monsieur et Madame Antoine ANDRÉ (Les Creseaux - Route de Milly – 91720 MAISSE) qui nous ont lancé un cri de détresse.

Monsieur et Madame ANDRÉ sont victimes depuis plusieurs années de nuisances sonores et de vibrations liées à l'exploitation d'une carrière.

Cette affaire a été médiatisée durant les années 2006, 2007 et 2008 par la presse et la télévision, notamment sur France 3, dans les émissions « On peut toujours s'entendre » qui ont été diffusées le samedi 28 octobre 2006 et le samedi 10 mars 2007.

L'affaire est aujourd'hui en cours de procédure devant le Tribunal de Grande Instance d'Evry.

Si nous vous sollicitons c'est que cette procédure est longue et que, durant tout ce temps, Monsieur et Madame ANDRÉ continuent d'être exposés à des nuisances importantes.

Les conséquences de ces bruits et vibrations sur leur santé fait qu'il y a aujourd'hui urgence.

Nous précisons que ce calvaire est d'autant plus mal vécu que M. ANDRÉ n'a pas d'autre choix sinon de rester chez lui depuis un grave accident.

Aussi, il nous semble qu'une décision administrative s'impose afin que les bruits de l'exploitation de cette carrière soient suspendus et notamment ceux du brise-roche qui travaille toute la journée.

En espérant que vous répondrez à nos demandes, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de notre haute considération

Thierry OTTAVIANI
Comité des Victimes du Bruit
et de la pollution